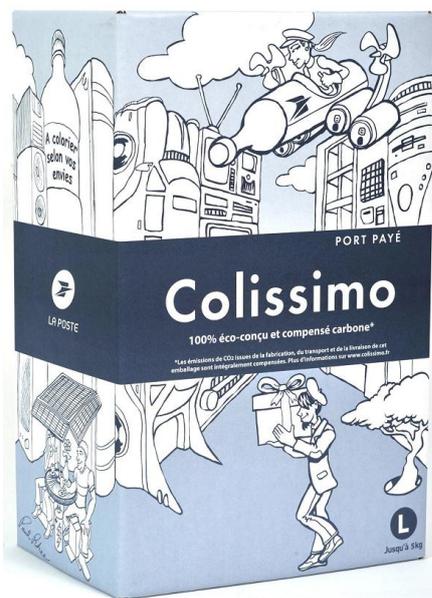


Paris, le 8 novembre

Un Colissimo Emballage, 100% éco-conçu, 100% compensé pour un envoi plus responsable

A l'occasion des fêtes de fin d'année, La Poste lance une édition spéciale de Colissimo Emballage entièrement éco-conçue et compensée carbone pour un envoi plus responsable. En reversant une partie du prix de vente à l'organisme EcoAct, La Poste contribuera à la préservation de la forêt native brésilienne.



En cette fin d'année, La Poste a souhaité mettre l'accent sur la prise en compte de l'environnement dans la conception de ses offres à travers le lancement d'une édition spéciale de son Emballage Colissimo. Pour la réalisation de celui-ci, La Poste a lancé un appel à créations sur Internet, ouvert à tous, avec une thématique centrée sur l'environnement.

Paul Rhee, vainqueur de ce concours et auteur des illustrations de cette boîte, a imaginé et reconstitué un monde à travers la réutilisation d'objets du quotidien, détournés de leurs usages habituels. Il a ajouté à cela le caractère ludique et original de l'emballage monochrome à colorier selon ses propres envies, donnant ainsi une possibilité de seconde utilisation de l'emballage.

La fabrication de l'emballage a été réalisée dans une démarche d'éco-conception. Ainsi le carton est fabriqué à partir de papier recyclé et de papier issu de forêts gérées durablement (labellisé FSC ou PEFC), les colles sont à base

d'eau et d'amidon de maïs, les encres sont à 99% végétales et sans diluant issus de produits pétroliers et la découpe du carton a été définie de façon à limiter au maximum les chutes qui sont elles-mêmes recyclées.

Un geste qui contribue à préserver la forêt native brésilienne

En plus du choix esthétique cohérent avec la thématique environnementale et de l'éco-conception de la boîte, La Poste a décidé de compenser l'intégralité des émissions de CO₂ issues de la fabrication, du transport et de la livraison de ce produit, dans une démarche volontaire. C'est une façon concrète de contribuer à la lutte contre le changement climatique. Cette démarche s'inscrit dans la politique



de développement durable du Groupe La Poste. Elle lui permet de compléter son action globale pour la réduction de ses émissions de CO₂ par une action de compensation carbone volontaire d'un produit dédié à la sensibilisation de ses clients au thème de l'environnement.

0,10€ du prix de vente TTC de l'emballage seront reversés à EcoAct, organisme spécialisé en compensation carbone. Avec EcoAct, La Poste a choisi d'accompagner et de participer au financement du projet « Menegalli » qui contribue à préserver la forêt native brésilienne (Amazonie). Une action pour la lutte contre la déforestation, responsable d'environ 20 % des émissions de gaz à effets de serres au niveau mondial.

Utiliser l'édition spéciale de l'Emballage Colissimo pour ses envois, c'est donc être solidaire de la cause environnementale. C'est également valoriser ses envois de cadeaux grâce à un emballage personnalisable !

L'édition spéciale de l'Emballage Colissimo 2011 sera commercialisée à partir du lundi 14 novembre à plus de 200 000 exemplaires au prix de 11,50 TTC dans les principaux bureaux de poste en France métropolitaine.

A propos du projet « Menegalli » mené au Brésil

L'industrie de la céramique dans les régions reculées du Brésil favorise l'exploitation intensive de la forêt brésilienne. Par ailleurs, au Brésil, il existe un stock important de résidus de biomasse issus de l'industrie de transformation du bois. Les scieries de la région où est implanté le projet rejettent de grandes quantités de sciures de bois et d'écorces, qui sont laissées à l'abandon. Ces déchets restent en décomposition à l'air libre, ce qui a pour effet de libérer du méthane dans l'atmosphère (60% du méthane dans l'atmosphère est d'origine humaine). L'objectif du programme est de proposer une alternative aux populations locales pauvres et de montrer qu'il est possible de développer l'activité économique en préservant la forêt native.

L'entreprise Menegalli est une petite usine de fabrication de briques constructions et de tuiles en céramique. Cette entité est confrontée depuis longtemps à un problème environnemental important : elle utilise comme source d'énergie des quantités énormes de bois issus de la forêt native toute proche.

Ce projet consiste donc à remplacer l'utilisation du bois provenant de forêts primaires comme source d'énergie par l'utilisation de résidus de biomasse issus de l'industrie de transformation du bois ou d'autres activités agricoles. Ceci nécessite de modifier les infrastructures pour les adapter aux caractéristiques des différentes sources de biomasse utilisées : fours, machines alimentation de ces fours, camions servant au transport de la biomasse.

La technologie consiste à remplacer l'utilisation du bois provenant de forêts ne bénéficiant d'aucun système de gestion durable d'exploitation comme source d'énergie par de la biomasse non valorisée actuellement ou produite durablement. Ce projet récupère ainsi la biomasse issue de la culture durable de l'algaroba, de la production de la noix de cajou et de la noix de coco, comme source d'énergie thermique.

Suivant la source d'énergie utilisée (bogues noix de coco, algaroba ou résidus de noix de cajou), il convient d'apporter des modifications aux fours, aux camions transportant le bois ou aux machines d'alimentation du four. Par ailleurs, ce projet s'accompagne de l'installation de nouveaux systèmes d'ouverture du four afin de réduire la quantité de cendres produites et préserver ainsi la santé des employés.

CONTACT PRESSE

Groupe La Poste

David DRUJON

Tél. 01 55 44 22 36

david2.drujon@laposte.fr